



### **Nouveau label en 2010 Menaces sur les produits bio : producteurs et consommateurs réagissent**

Des produits bio contenant des OGM ou des pesticides... Ce n'est pas très grave aux yeux de la Commission européenne qui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, a mis en place un nouveau label "Agriculture biologique" bien plus laxiste que le label français AB. Des paysans et des associations de consommateurs ont décidé de créer, ensemble, leur propre marque garantissant la qualité des aliments bio.

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le nouveau label européen "Agriculture biologique" est beaucoup moins exigeant que le label français AB, propriété du ministère de l'Agriculture, dont le cahier des charges est contrôlé par des organismes de certification indépendants. Le label européen assouplit notamment les possibilités d'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides) et d'antibiotiques. Il tolère aussi des "traces" d'OGM à hauteur de 0,9 % dans les produits certifiés bio. Un seuil équivalent contenu dans les produits non bio impose un étiquetage spécifique "avec OGM" sur tout produit vendu dans l'Union. Une véritable déréglementation donc, aux dépens de la qualité.

#### **Des OGM dans le bio**

Toute la filière bio pourrait en souffrir. L'organisation de consommateurs belge Test-Achats (l'équivalent de l'UFC Que Choisir) a ainsi révélé en février que, sur 113 produits analysés contenant du maïs ou du soja, 20 % comportaient des traces d'OGM, dont deux produits bio. "Cela met les produits bio en position ambiguë car, d'une part, les cahiers de charges européens pour l'agriculture biologique interdisent la présence d'OGM dans ces produits, alors que d'autre part, il existe désormais une tolérance pour la présence involontaire de ces organismes génétiquement modifiés", commentait Test-Achats.

Producteurs et consommateurs ont décidé de réagir. La Fédération nationale de l'Agriculture

biologique (FNAB) et d'autres associations [1] ont lancé l'initiative Alternative Bio 2009 à l'occasion du Salon de l'agriculture. Objectif : créer une "marque bio nationale privée" pour "conserver les standards de qualité qui font depuis 20 ans la bio française."

Un cahier des charges exigeant et cohérent avec les fondamentaux de l'agriculture bio, tant au niveau social qu'environnemental, sera élaboré collectivement. "Si les producteurs bio français ont toujours préféré œuvrer pour mettre en place des règles nationales publiques, d'autres pays européens ont depuis longtemps mis en place des marques privées pour garantir leurs spécificités. Pour la plupart d'entre elles, ces marques vont bien plus loin que les demandes réglementaires européennes", expliquaient Anne Laure Gaffuri, toute nouvelle présidente d'Alternative bio 2009 (et membre de Bioconsom'acteurs) et Dominique Técher, viticulteur du réseau FNAB, lors d'une conférence de presse, le 27 février, au Salon de l'agriculture.

#### **Un nouveau label pour 2010**

L'initiative devrait déboucher en 2010 sur une nouvelle marque bio française, qui, accolée à l'obligatoire label européen, garantira la qualité de la filière, à laquelle les consommateurs sont très attachés. Un sondage de la FNAB, réalisé en décembre 2008 sur plus de 3500 consommateurs de produits biologiques, révèle que, pour eux, une production bio idéale respecte la saisonnalité, limite les emballages et les transports, va dans le sens d'une agriculture à taille humaine, protège les ressources naturelles, et utilise les énergies renouvelables. Rien à voir avec la stratégie des enseignes de la grande distribution qui souhaitent seulement augmenter leurs volumes de produits étiquetés bios sans se soucier de leurs véritables conditions de fabrication.

[1] BIOCONSOM'ACTEURS, BIOCOOP, BIOMONDE, LE SYNDICAT D'AGRICULTURE BIO-DYNAMIQUE, LA FÉDÉRATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DES VINS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, VAL BIO CENTRE, BIO BOURGOGNE ASSOCIATION, DÉMÉTER FRANCE, ET BIOGALLINE GIE.

Nolwenn Weiler

Plus d'informations : [alternativebio2009@live.fr](http://alternativebio2009@live.fr)

### **Appauvrissement des sols : retour sur la responsabilité de l'agriculture intensive et de l'urbanisation**

**Essentiel pour l'environnement, le sol est une ressource fragilisée par les activités humaines. L'agriculture intensive et l'étalement urbain contribuent à son appauvrissement. L'érosion et l'imperméabilité sont les principaux risques en France.**

Le sol est en position d'interface dans l'environnement. Il échange en permanence des flux, que ce soit du gaz, de l'eau, des particules, et constitue donc un maillon essentiel de l'environnement, encore peu pris en compte aujourd'hui, analyse Dominique Arrouays, directeur d'Infosol à l'Institut scientifique de recherche agronomique publique (INRA). Produire les aliments, réguler le cycle et la qualité de l'eau, stocker du carbone, recycler les matières organiques, entretenir la biodiversité, fournir des matières premières... Les fonctions du milieu sol sont multiples et essentielles à la vie végétale, animale et anthropique. Au cours du temps, l'homme a plus ou moins profondément modifié les sols par la culture, l'industrie mais aussi l'urbanisation, entraînant parfois une fragilisation de ce milieu. Un milieu non renouvelable à l'échelle du temps humain, qui perd plus vite qu'il ne peut se reconstituer. La formation des sols est en effet très lente.

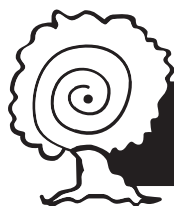
Si la connaissance des sols est imparfaite aujourd'hui, d'après Didier Rat, chargé de mission au bureau des sols et de l'eau du ministère de l'agriculture et de la pêche, les spécialistes s'accordent pour dire qu'il y a une dégradation de la qualité des sols, avec un discours plus ou moins alarmiste... Pour Dominique Arrouays, les sols ne sont pas morts, il y a encore des milliards de microorganismes dans le milieu. Mais des menaces existent néanmoins du fait de leur appauvrissement. La Commission européenne en a identifié 8 en 2002. Selon Dominique Arrouays, l'érosion et l'imperméabilité des sols due à une « bétonisation » des territoires constituent les principaux risques en France.

## “Un grand département français disparaît tous les dix ans” sous le béton

L'aménagement des sols, l'étalement urbain et l'industrialisation ont modifié la structure des sols. L'urbanisation mènerait ainsi en France chaque année à la perte de 60.000 hectares de sol sous le béton, soit l'équivalent d'un grand département français qui disparaît tous les dix ans, selon Dominique Arrouays. Une tendance qui s'accélère aujourd'hui et qui pose des questions de concurrence des sols notamment avec la fonction nourricière de la terre. Cette « bétonisation » mène également à une imperméabilité des sols qui perdent ainsi leur fonction de tampon et de filtre. Ce ne sont pas tant les villes qui posent problème que ce qui va avec : parkings de supermarché, infrastructures de transport, industrialisation... explique le directeur d'Infosol-INRA.

L'érosion des sols, phénomène naturel, est lui aussi exacerbé par l'activité humaine. Ce phénomène constitue la principale menace en Europe (45 % des sols concernés) et en France (25 % des sols touchés). Selon l'INRA, la vitesse de formation d'un sol est de 0,1 à 0,02 mm par an alors que l'érosion moyenne exporte 1 mm de sol en un an. Si aujourd'hui l'érosion aurait tendance à diminuer en France du fait de l'augmentation des surfaces forestières, les grandes plaines limoneuses du Nord et du Sud Ouest sont particulièrement affectées par ce phénomène. L'érosion hydrique, causée par la pluie et le ruissellement, est la plus préoccupante.

La contamination au plomb, mercure et autres traces métalliques est quant à elle liée à l'industrie mais aussi aux transports.



## traitements phytosanitaires

### Bonne nouvelle

Homologation de PYREVERT, insecticide Végétal à base de Pyrèthres Naturels, commercialisé par Samabiol.

PYREVERT vient de recevoir une AMM pour deux usages :

- 1) Puceron vert sur pêcher.
- 2) Cicadelles de la flavescence dorée sur vigne.

Le Comité Permanent de la Chaîne Alimentaire et de la santé Animale (CPCASA) a donné un avis favorable pour l'inscription de la substance active de PYREVERT à l'annexe I de la directive 91/414. La durée d'inscription est de dix ans, soit jusqu'en 2019. Pyrevert insecticide végétal attend d'autres AMM courant 2010.

Info société : Pour information le site e-phy n'est pas à jour pour l'instant. Le contenu de la page PYREVERT date de l'an dernier. Nous avons bien en notre possession les documents officiels.

Nous vous informons que la DGAL nous demande de faire figurer sur les étiquettes une phrase de prudence qui n'était pas mentionnée l'an dernier. Cette phrase notée « Spe 8 » concerne la protection des abeilles (\*). Les mentions présentes sur l'étiquette de l'an dernier ne sont pas modifiées. Le numéro d'AMM ne change pas. Les doses d'emploi et les recommandations d'emploi restent les mêmes.

### Quelques précisions de Monique Jonis de l'ITAB :

La préparation PYREVERT (pyrèthres naturels) a obtenu une autorisation de mise sur le marché le 19 mars 2009. Il

A 100 km autour de l'agglomération parisienne par exemple, s'étend une zone de contamination diffuse au plomb principalement liée à la circulation automobile. Si en France le constat n'est pas alarmant selon Dominique Arrouays, les zones urbaines et industrielles constituent néanmoins des points noirs. Enfin, les scientifiques se penchent aujourd'hui sur les polluants organiques persistants liés à l'utilisation de pesticides, des produits qui peuvent s'accumuler dans les organismes vivants et qui sont encore peu étudiés.

### Agriculture intensive : asphyxie des sols et perte de diversité

La baisse des teneurs en matière organique, la baisse de la biodiversité et le tassement des sols sont quant à eux prioritairement imputables à l'agriculture intensive.

Ainsi, particulièrement en Lorraine, en Bretagne et en Franche Comté, l'intensification des pratiques agricoles mènent à une perte de matières organiques, ce qui influe directement sur la fonction de captage de gaz à effets de serre du sol. Un phénomène pas irrémédiable... Selon Dominique Arrouays, des études ont montré qu'en changeant les pratiques agricoles, on pouvait augmenter la présence des matières organiques et stocker dans les sols 2 à 3 millions de tonnes de carbone par an supplémentaires sur l'ensemble du territoire français. Le sol stockerait en France près de 3 milliards de tonnes de carbone dans les 30 premiers centimètres.

La baisse de la biodiversité dans les sols est une menace soupçonnée par les chercheurs. Un phénomène pas irrémédiable non plus : alors que

les systèmes de culture intensive mènent à une perte de diversité, les systèmes de rotation augmentent la présence de microorganismes et la richesse du milieu.

Enfin, le tassement des sols, lié en partie à l'utilisation d'engins agricoles, mène à une perturbation des fonctions du milieu : filtration de l'eau, asphyxie des sols, échange de gaz à effets de serre... Si certains sols peuvent se restructurer naturellement ou grâce au travail de l'homme, d'autres, comme les sols limoneux pauvres en matières organiques, restent tassés.

### Une problématique peu présente dans la réglementation

Le sol reste un milieu peu couvert par la science. Un grand inventaire devrait aboutir d'ici 2012 en France et accroître ainsi la connaissance sur cette problématique. La question de la protection des sols est également peu prise en compte par la réglementation. En France, il n'y a pas de réglementation globale et cohérente sur les sols, commente Didier Rat. On retrouve cette problématique dans la loi cadre sur l'eau, dans la réglementation relative à l'urbanisme mais la question de la protection des sols n'est pas au cœur de ces textes.

A l'échelle européenne, un projet de directive sur les sols est en discussion depuis plusieurs années, sans pour l'instant avoir abouti. Le dossier a été néanmoins remis sur la table des négociations lors de la présidence française de l'Union européenne et a été repris par la présidence actuelle. A suivre...

S. FABREGAT, Actu-Environnement

s'agit d'une autorisation définitive et non à titre dérogatoire comme en 2008 (pour la vigne).

Attention: la préparation CICADOR n'est pas autorisée (elle n'a d'ailleurs jamais été distribuée).

Quant à AGRI 2002 (roténone): elle est encore utilisable.

La société SAMABIOL en a vendu cette année mais en quantité réduite. Attention, la modification du règlement LMR limite son emploi jusqu'au stade nouaison.

La ZNT est de 20 m pour la cicadelle de la flavescence dorée sur vigne et de 50 m pour le puceron vert du pêcher. Conditions d'applications pour la cicadelle : 3 traitements larvicides à 8 jours positionnées de la façon suivante :

- 8 jours avant date du T1 (définie dans les messages réglementaires)
- à la date du T1
- T1 + 8 jours

Par ailleurs les applications se font préférentiellement le soir (photosensibilité).

Remarque: l'autorisation prévoit 3 applications maximales. Si elles sont réalisées sur larves, il ne peut y avoir de traitements sur adultes.

Ces conditions d'applications pourront être adaptées dans le cas d'aménagement de la lutte (faibles populations du vecteur et absence de détection du phytoplasme) en fonction de l'approche régionale. Dans ce cas, la préconisation de traitements sur adultes est possible dans la limite des 3 applications sur la campagne.

Des expérimentations sont en cours pour connaître la persistance d'action de PYREVERT en fonction des conditions régionales.

### Rappel

Beaucoup de gens me demande pour le spinosad, je vous redonne l'info des 2 produits commerciaux, leur cible et leur règle d'utilisation.

Le spinosad est homologué en France et connaît 2 formulations (voir le mois dernier) : Succès 4 et Syneis. Pour le noyer, une dérogation a été obtenue en 2008 sur mouche du brou pour une période de 120 jours, les 2 produits sont utilisables.

Le spinosad est issu de la fermentation d'une bactérie actinomycète, présente naturellement dans le sol, appelé *Saccharopolyspora spinosa*.

Le produit agit essentiellement par ingestion ou par le contact direct avec une gouttelette de jet ou une surface nouvellement traitée. Il agit sur le système nerveux des insectes, ce qui entraîne une contraction involontaire des muscles, et une paralysie mortelle. La mort peut survenir jusqu'à deux jours après le traitement : il faut donc attendre un peu avant de procéder à un contrôle.

Il n'est pas sans effet sur abeilles, trichogrammes et autres parasitoïdes (action " choc "), selon les dosages et applications pratiqués, par contre il est neutre à faiblement toxique vis-à-vis des acariens prédateurs phytoséides. Aucune toxicité particulière n'a été remarquée sur la flore du sol, ainsi que sur les vers de terre.

### Précautions !

- Nous avons observé, suivant les doses utilisées, une légère phytotoxicité sur feuilles comme en cerisier (essai sur mouche de la cerise).

- Le spinosad n'aime pas les mélanges, éviter les engrais foliaires et le soufre. Par contre un mouillant augmente son efficacité sur les mineuses, tordeuses, et insectes piqueurs.

- Limiter le nombre de traitements, si possible à 2 pour le Succès 4, pour le Syneis limiter vous à 4 traitements.

### Xylebore

Beaucoup d'attaques encore cette année, plusieurs me

demande que peut-on faire ? Encore un petit rappel : La lutte peut se faire par le piégeage massif, il faut poser un grand nombre de piège rouge englué accompagné d'alcool à 90°C servant d'attractif.

En cas d'attaques graves, le seul moyen est de couper et de brûler les charpentiers attaqués. De supprimer tous les bois morts : bois de taille, arbres morts de votre vergers, ceux-ci constituant aussi des foyers privilégiés pour les scolytes. Les pièges contre le bostryche peuvent être commandés chez :

Andermatt Biocontrol 6146 Grossdietwil - Suisse  
Tel. 0041 62 917 50 05 - Fax 0041 62 917 50 01 -  
www.biocontrol.ch

## Grêle

Elle a encore frappé cette année ! Une piqûre de rappel, le poudrage est la réalisation qui donne les meilleurs résultats : 20-25 kg de Lithothamne + 20-25 kg Kaolinite calcinée + 2,5 kg de Cuivrol (Attention sur pêches et poires 1,5 kg/ha).

Si la récolte est proche diminuer les doses. Exemple : Poudrage : 7,5 kg de Lithothamne + 7,5 kg Kaolinite calcinée + 1,5 kg de Cuivrol (baisser les doses de cuivre sur pêches et poires).

En mouillable passer à la gamme Solidor.

Sitôt la récolte réalisée, passer un fort poudrage comme dans le premier cas de figure.

Pour les biodynamistes, effectuer une Silice de corne.

# Pommier

## Tavelure

Année à forte pression, beaucoup de problèmes sur le front océanique, la BSCI est la plus utilisée et montre parfois ces limites. Il vous faut alterner nos rares molécules. Les cuivres doux et l'hydroxyde pour les variétés qui ne le craignent pas. Le soufre mouillable seul ou en mélange avec le cuivre (effet synergisant).

Et pourquoi ne pas essayer l'Armicab (85 % de bicarbonate de potassium), efficace sur la tavelure et les taches de suie. Dose pour la tavelure et l'oïdium des fruits à pépins :

0,3 % (4,8 kg/ha) dès le débourrement jusqu'à 3 semaines de la récolte. Pour lutter simultanément contre l'oïdium, il est recommandé d'associer Armicarb avec du soufre mouillable (environ 3 kg/ha). L'ajout d'huile à 0,5 à 1% ou autres adjuvants au mélange améliorerait l'efficacité

## Maladies de conservation

Maladie des taches amères (Bitter Pitt), points liégeux, taches de Jonathan spot, Black Rot, pourriture interne, taches marbrées des lenticelles, vitrosité, échaudure (Scald en anglais)...

Toutes ces maladies sont à combattre dès l'apparition du jeune fruit, n'attendez pas !

Réaliser des apports de calcium, c'est un élément indispensable à la nutrition des végétaux et ma préférence va au lithothamne (Gamme Solidor ou Ufab), ajouter du magnésium (comme le chlorure de magnésium naturel de chez Diétinov).

Dose pour le poudrage : 35 kg de lithothamne jusqu'à un mois avant récolte. Puis descendre les doses à 10-15 kg/ha avec une bonne poudreuse ou passer en mouillable avec du Solithe.

Plusieurs traitements à faibles doses sont préférables que des gros apports une ou deux fois dans la saison.

## Carpocapse

Obligatoire d'avoir des pièges delta et penser à changer les capsules et fonds englués toutes les 4 semaines aussi bien pour les vergers sous confusion, ou en lutte avec le virus de la granulose ou le Spinosad : Succès 4.

Effectuer des contrôles visuels sur fruits tous les 1 à 2 semaines selon la période de risque. Le contrôle en fin de 1ère génération est décisif pour le raisonnement de la conduite à tenir en 2ème génération.

Le Success 4 à 0,02 l/hl, avec un délai de renouvellement

de 7 à 10 jours. 2 traitements par an sur les deux premières générations.

La pose des bandes pièges est à faire avant le 15 juin, pour ceux qui travaillent avec Ginko, les bandes cartons sont fournies, pour les autres, il faut en acheter. 40 bandes pièges /ha pour connaître le taux d'infestation en 2009.

## Puceron cendré

- Tailler en vert.

- Arracher les gourmands.

- Arrêter les nutriments foliaires azotés, les purins de plantes.

- Réaliser, en jour feuille, des poudrages : lithothamne + kaolinite calcinée. Toutes les semaines ou tous les 15 jours suivant la gravité. En mouillable, prendre la gamme Solidor.

- Arrêter tout travail de sol.

- Faucher l'herbe pour mobiliser l'azote à la repousse sauf les endroits où l'on trouve des plantes en fleur fournissant nectar et pollen aux prédateurs : coccinelles, syrphes et chrysopes.

Les insecticides végétaux homologués en France ne sont plus efficaces à cette époque, au contraire, ils ont un impact négatif sur la faune prédatrice, reste le neem, mais pas d'homologation française !

## La petite tordeuse des fruits

*Grapholita lobarzewskii*

Bt ou Succès 4 (voir doses plus haut). Il existe des doubles diffuseurs : carpacap et petite tordeuse des fruits, mais pas d'homologation en France.

# Poirier

## Phytopte et folletage

Passer un traitement huileux à 0,5 l/hl seule Arbofine de chez Samabiol (la seule que je vous conseille à cette époque) ou Héliosol de chez Action Pin à 0,1 l/hl.

Il est important de bien mouiller : minimum 1000 l/ha.

Pas de soufre et si vous pouviez irriguer sur-frondaison ce serait l'idéal !

# Pêcher

## Cloque

Elle a fait très mal cette année, beaucoup de dégâts, les arbres sont affaiblis, booster les, ne tailler pas en vert pour avoir un maximum de surface foliaire (alimentation). Bichonner les, ils sont en convalescence.

Refertiliser, si besoin et appliquer des foliaires doux (phytothérapie).

## Myzus

Forte présence encore cette année, malgré la bonne nouvelle de l'homologation du pyrèthre sur puceron vert du pêcher, éviter des applications de pyrèthre après la floraison, si vraiment la situation est grave passe juste sur les foyers, en localiser.

Tailler en vert, arracher les gourmands et effectuer des poudrages de pour freiner l'appétence du feuillage, lithothamne.

On peut y additionner de la kaolinite calcinée, les essais montrent une mortalité sur foyers installés.

Si votre feuillage présente un aspect soufrefreux, ne pas dépasser les 15 kg /ha de litho et n'effectuer pas une taille en vert trop sévère.

## Tordeuse Orientale

Surveiller vos pièges pour les parcelles sous confusion, il ne faut aucune prise, sinon intervenir avec un insecticide comme indiqué au-dessous.

Pour les autres : BT (Delfin) tous les 10 jours à 1 kg/ha ou SUCCESS 4 à 0,02 l/hl, tous les 7 à 10 jours.

## Oïdium

Tous les 14 jours un soufre soit poudre, soit mouillable

# Cerisier

## Cylindrosporiose

Surtout penser à irriguer le verger après la récolte et un cuivre léger (en formulation comme en dosage).

## Rouille

Le traitement cuprique pour la cylindrosporiose devrait suffire, sinon, l'alternative : Extrait à l'eau froide (ou tisane) d'ortie + décoction de prêle additionné de purin jeune moins de 5 jours de fougère (au 1/10 les 3).

## Gnomonia

Sitôt la récolte finie, nettoyer les écorces et les bois malades et appliquer un cataplasme d'argile additionné (voir les recettes de badigeon dans les N° précédents).

## Monilia

Cuivre léger (hydroxyde) ou décoction de prêle, renouveler tous les 3 jours en cas de pluie sur la récolte.

# Prunier

## Rouille

Prévoir 3 traitements avec des cuivres doux additionnés de soufre maxi 400 gr/hl, ou cuivre + décoction de prêle au 1/10, entre mai et juillet suivant la pression et la climatologie. Et pour les amoureux de la phytothérapie, ajouter un extrait fermenté de Fougère.

# Framboisier

## Acarien jaune

Comptage sur les lobes des deuxièmes et troisièmes feuilles des rameaux latéraux. Les seuils de tolérance sont pour jusqu'à la floraison : 10 à 20 % des lobes colonisés et après récolte : 40-60 % des lobes colonisés.

Laisser s'installer les acariens prédateurs venant des pommiers ou de la vigne. Couper les cannes et les laisser dans la culture jusqu'au dessèchement de leurs feuilles, cela, permet aux acariens prédateurs de passer des veilles cannes sur les jeunes pousses.

En cas de problème sévère, réaliser un savon 1 l/hl en dehors de la floraison.

Eviter le soufre, il gêne l'installation des acariens prédateurs.

## Anthome

Traiter avec une infusion de tanaïse-absinthe et en cas d'infestation grave, utiliser un insecticide naturel ou spinosad.

## Pourriture grise Botrytis

Effectuer des décoctions de prêle additionnées d'une tisane de pelure d'oignon, en jours "feuilles" avant floraison et jours "fruits" après la floraison. Et pense à planter de l'oignon et de l'ail près de vos cultures.

# Cassissier & groseiller

## Oïdium et Rouille

Utiliser du soufre fleur en poudrage (15 kg/ha), ou soufre mouillable (500 g/hl. En phytothérapie, réaliser une décoction : prêle + tanaïse + absinthe + propolis.



## 3 millions d'euros en +

Dans un communiqué du ministère de l'agriculture et de la pêche, Michel Barnier annonce une enveloppe supplémentaire de 3 millions d'euros venant s'ajouter aux 12 millions pour la conversion en agriculture biologique.

En 2009, l'enveloppe consacrée à la conversion à l'agriculture biologique a été multipliée par 2,5 par rapport à 2008. Ces 3 millions d'euros viennent compléter les 12 millions de la loi de finances 2009. Un cofinancement européen issu du second pilier de la Pac (financé pour 55 % par l'Ue et pour 45 % par l'état) complète ces crédits nationaux.

Ces mesures sont destinées à développer la conversion à l'agriculture biologique pour répondre à une demande croissante des produits issus de l'agriculture biologique selon le ministère. Les agriculteurs peuvent ainsi bénéficier du décalage des aides à la conversion, qui étaient initialement de 7600 euros maximum par exploitation, annoncé le 27 septembre 2008.

## Prorogation du Cruiser

Utilisé en France depuis janvier 2008 en enrobage de semences de maïs, le Cruiser (produit proche du Gaucho et du Régent), est un insecticide classé dangereux pour l'environnement, dangereux pour les abeilles, les oiseaux et les mammifères sauvages, et très toxique pour les organismes aquatiques.

On compte en France plus de 1000 espèces de pollinisateurs. Ces dernières années, leur surmortalité a été constatée partout dans le monde. Les abeilles sont particulièrement touchées, avec une mortalité annuelle de 30 à 40 %. Il faut savoir que 35 % du tonnage mondial d'aliments végétaux (fruits, légumes, oléagineux, café, cacao...)\* et la survie de plus de 80% des espèces végétales dépendent directement de la pollinisation par les insectes!

Face à de tels enjeux agricoles, alimentaires, sanitaires et environnementaux, au nom du principe de précaution FNE demande d'interdire immédiatement le Cruiser et de mettre en œuvre, sans retard et avec la plus grande vigilance, le plan Ecophyto 2018 issu du Grenelle de l'environnement, qui prévoit la réduction de 50% de l'usage des pesticides. Signez la pétition :

<http://fne.asso.fr/fr/actualites/petitions.html>

## Tech&Bio 2009

1<sup>er</sup> salon européen des techniques agricoles alternatives et biologiques, les 8 et 9 septembre 2009,

Valence (Drôme)

La 1<sup>ère</sup> édition de Tech&Bio ayant rencontré un large succès auprès de l'ensemble des acteurs du monde agricole, la Chambre d'Agriculture de la Drôme, accompagnée de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, a pris l'initiative de reconduire Tech&Bio dans la Drôme en lui donnant une envergure européenne.

Tech&Bio est l'unique manifestation en Europe qui regroupe sur une seule et même exploitation bio, les principales productions animales (monogastriques et polygastriques) et végétales (les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage, les plantes à parfum aromatiques et médicinales) et qui aborde à la fois les techniques alternatives, la valorisation et la transformation des produits bio. Tech&Bio est ainsi le lieu d'échanges et de rencontres privilégiées, réunissant tous les acteurs de la filière agricole française : producteurs, transformateurs, experts, instituts et partenaires professionnels. Infos : [www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)

## Pesticides dans les vins bio ! Droit de réponse à TEST-ACHATS

La lecture, dans vos colonnes du énième commentaire autour du même article de la revue Test-Achats, nous pousse à vous écrire afin de rectifier toute une série d'erreurs et d'approximations.

*Vous écrivez « Pour aucun des vins analysés, les quantités de pesticides détectées ne dépassent les LMR ». Quelles LMR ? Il n'existe pas de LMR sur vin. La profession n'en a jamais voulu et pour cause. Il fallait cacher ces résidus susceptibles de gâcher notre plaisir sensoriel. Ainsi le vin est à notre connaissance le seul produit alimentaire sur lequel il n'existe aucune limite de résidu légale pour les pesticides. Les consommateurs que défend Test-Achats doivent savoir une chose : aucune contamination d'un vin par des pesticides n'est susceptible de le voir considéré comme non-marchand alors même que c'est le cas pour le dioxyde de soufre ! Ce fait absolument honteux et indéfendable est régulièrement occulté par la profession conventionnelle et la presse spécialisée. Ne contribuez vous pas, vous aussi, à propager l'idée qu'il existe des LMR et que le consommateur est protégé ? Est-ce pour ne pas casser le marché ? Est-ce par manque de travail de documentation ?*

*Les vignerons bio sont favorables à la définition de LMR sur vins. Cela contraindrait leurs collègues et voisins à limiter leurs traitements pas très raisonnés, et surtout à maîtriser les dérives de leurs traitements phytosanitaires. Puisque vous vous référez aux études suisses sur les pesticides dans les vins, sachez qu'il existe aussi une étude suisse sur les dérives des traitements des conventionnels et leur impact sur les vignerons bios voisins. Sa publication plus large pourrait inciter les viticulteurs bios à ne plus subir passivement les pollutions et à entamer des procédures contentieuses contre des voisins qui les arrosent gracieusement et copieusement.*

*D'accord pour des contrôles encore renforcés sur les vins bio mais le prix supplémentaire dû à ces analyses devrait être payé par les fabricants de pesticides, selon le principe pollueur-payeur.*

*Il est clair que la viticulture bio ne se fait pas sous serre, ni dans une bulle. Dans des vignobles à parcelle morcelées, il est évident qu'avec des analyses fines on pourra trouver des résidus très faibles dans des vins bios. C'était le cas pour un vin bio dans l'étude de PAN-Europe contrairement à l'information que vous reprenez. La viticulture bio se pratique dans un milieu où l'air ambiant contient des pesticides en suspension tout au long de la période végétative de la vigne ( Cf étude de l'Institut de Veille Sanitaire disponible sur le net). A qui la faute ?*

*Il y a beaucoup de questions à se poser sur l'étude de Test-Achats : sur les vins choisis, les millésimes, les méthodes d'analyses, etc.. Elle montre de toute façon que les vins bios français sont propres (hormis une coopérative à la traçabilité approximative). Quant aux importations...*

*Il aurait été plus judicieux de comparer vins bios et non bios d'une même région pour un même millésime. Nous avons le détail de l'étude de PAN-Europe qui est publique et où cette comparaison est faite en partie. Ce qu'elle indique c'est que les teneurs en pesticides dans les vins bio (les rares fois où ils en contiennent) et les vins conventionnels ne sont pas du tout du même ordre de grandeur. Votre affirmation comme quoi « 4 vins bio contenaient des résidus » ne veut donc rien dire. Sauf dans le cas de tricheurs qui doivent être sanctionnés lourdement, les résidus dans les vins bio sont en quelque sorte « un bruit de fond » qui en dit long sur l'état de notre écosystème et les pratiques de ce que vous continuez à appeler l'agriculture « traditionnelle » alors qu'elle n'est qu'une parenthèse chimique en train de se refermer.*

*Au fait, pourquoi n'avez vous pas plutôt intitulé votre article « les pratiques viticoles conventionnelles polluent certains vins bio ! » ?*

*\* Dominique TECHER - Vigneron à Pomerol  
Président du CIVAM BIO Gironde, Administrateur à la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique*

*\* Daniel NOEL-FOURNIER - Fondateur de Vini Vitis Bio*



## CALENDRIER DES PROCHAINES FORMATIONS

### STAGES PRO 2009

#### • Création d'un verger en bio et biodyn

les 6 - 7 et 8 octobre 2009  
et 20 - 21 et 22 octobre 2009

#### • Maraîchage Bio

les 24 - 25 et 26 novembre 2009

#### • Conduite du verger en AB

les 17 - 18 et 19 novembre 2009

#### • Taille des arbres fruitiers en bio et biodyn

les 1 - 2 et 3 décembre 2009

#### • Agriculture bio-dynamique

les 15 - 16 et 17 décembre 2009

Visitez : [www.arbobio.com](http://www.arbobio.com)

## ABONNEMENT 2009 -

11 numéros papier par an : 60 €

11 numéros par internet par an : 50 €



Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

TÉLÉPHONE .....

ADRESSE ÉLECTRONIQUE .....

Abonnement  Réabonnement  - Facture : OUI  NON

Envoi par la Poste  ou par Courriel

A renvoyer accompagné de votre règlement à : ARBO BIO INFOS - Jean-Luc Petit  
Chemin Pimayon - 04100 MANOSQUE



# Monilia sur fleurs d'abricotiers et isothérapie

Sophie-Joy Ondet (GRAB)

***Nous avons commencé l'an dernier les essais d'isothérapie sur Monilia laxa sur fleurs d'abricotiers.***

***Cette technique qui est rappelons le, un traitement avec de l'eau "informée" (principe de la mémoire de l'eau ; l'eau qui reste pourtant un vecteur idéal de spores), a permis de limiter le développement de monilia sur fleurs sans pour autant qu'il y ait de différence statistique avec les arbres témoins non traités.***

***La dilution 4 DH avait donné de meilleurs résultats que la dilution 5CH. Nous avons donc repris cette année cette dilution 4 DH et l'avons comparée à d'autres dilutions, à un témoin non traité, à des traitements à base de cuivre (itinéraire classique) et des arbres traités avec de l'eau non informée.***

## Quelques rappels

### L'isothérapie :

L'isothérapie, appelée également isopathie, signifie : thérapie par l'identique (iso) et fait appel à la notion d'identité et au principe de la «mémoire de l'eau». On prépare donc des isothérapies de tout type de problème. Une personne, un animal ou une plante victime d'une substance toxique contenu dans un produit, d'un microbe, d'un champignon ou encore d'un parasite, peuvent être rétablis par l'administration de la substance causale diluée et dynamisée.

Peut être avez vous déjà entendu parlé de ce type

de préparations pour limiter les effets secondaires de certains éléments contenus dans les vaccins (des isothérapies de vaccins) ; des isothérapies d'éléments engendrant des allergies (isothérapies de certains additifs alimentaires, de pesticides etc...) ; des isothérapies plus globales permettant d'éliminer les toxines de notre corps.

**Méthode de préparation d'une isothérapie** tranquillement chez soi, en deux temps :

### 1/ Préparation de la teinture mère :

Prélèvement du ravageur ou de la maladie : ici nous prélevons par grattage délicat à l'aide d'un couteau fin des coussinets gris bien visibles sur les pédoncules des bouquets floraux début février avant bien sûr le débourrement et le démarrage de la floraison. Ces spores sont mises dans de l'alcool non dénaturé à 95° que l'on peut acheter en pharmacie et de l'eau (eau Mont Roucous, eau MontCalm ou encore Cristaline) en quantité égale. Remarque de Jean-Marie Danze : en principe le prélèvement est de 20 mg à placer dans 2ml de mélange eau/alcool, afin de constituer une préparation diluée à 1%. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette quantité à prélever. Le principal reste toujours ce principe d'activation du solvant par la substance incorporée : la mémoire de l'eau.

Laissez macérer au minimum 1h. Et enfin dynamisez ce mélange : agiter énergiquement au minimum 100 fois. On obtient alors notre teinture mère de Monilia.

### 2/ Préparation de la dilution choisie :

prenons l'exemple d'une 4 DH (Décimale Hahnemannienne). Prélever 1 volume par exemple 1 ml de la teinture mère précédemment réalisée et ajouter 9 volumes soit 9 ml d'eau dans notre exemple (toujours eau Mont Roucous, MontCalm ou Cristaline). Dynamisez de la même façon (un minimum de 100 mouvements secs) et l'on obtient la 1 DH (1ère dilution décimale Hahnemannienne).

De cette 1<sup>ère</sup> dilution prélever de la même façon 1 volume soit 1ml et ajouter 9 ml d'eau. Dynamisez et l'on obtient la 2 DH.

Faire de même à partir de la 2 DH : prendre 1 ml et ajouter 9 ml d'eau puis dynamiser. On obtient la 3 DH.

Et enfin prendre 1ml de la 3 DH et ajouter 9 ml d'eau puis dynamiser. On obtient la 4 DH.

De cette façon, on peut donc facilement fabriquer chez soi, la dilution de son choix.

En bio-dynamie, Maria Thun préconise une 8 DH (8ième Décimale Hahnemannienne).

## Cette année

Nous avons testé huit modalités :

- 4 dilutions différentes isothérapeutiques : 2DH, 4DH, 8DH, 12DH
- une préparation à base d'huile essentielle d'Origan compact : Or
- l'Itinéraire du Producteur à base de cuivre : IP
- un témoin non traité : T
- un témoin traité avec de l'eau non "informée" : Te

L'essai a été mis en place dans le Gard, sur une parcelle d'abricotiers de la variété GOLDRICH, où de nombreux coussinets de monilia avaient été localisés sur les rameaux début février.

Deux traitements ont été réalisés avant la floraison : le 17/02/09 au stade C et le 25/02/09 au stade E : deux journées de temps sec et ensoleillé. Le troisième traitement prévu le 5/03/09 a été annulé car le stade de floraison était entamé (stade F). Les applications ont été réalisées avec un pulvérisateur à dos sur la base de 1000 litres/ha.

Le producteur a de son côté traité trois fois à base de cuivre : le 16 février avec 4kg/ha de cuivrol, le 21 février avec 1,8 litres/ha de Yucca et le 28 février avec 1,8 litres/ha de Yucca également.

Ce printemps a été très pluvieux.

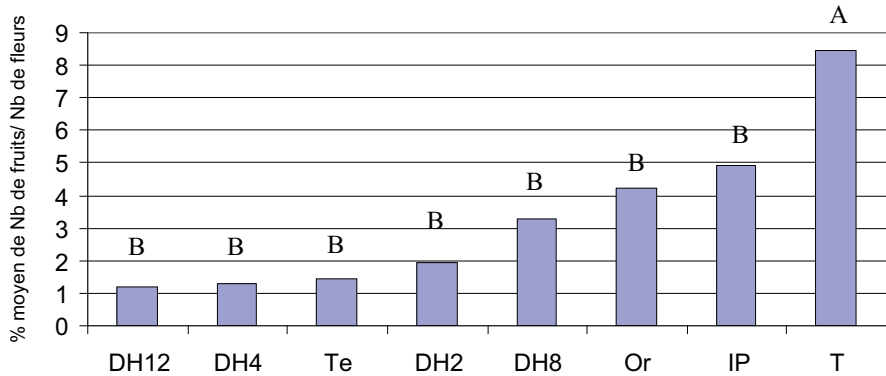
Malheureusement pour nous, il a plu lors de la floraison de cette variété (stade le plus sensible) sur le site de l'essai le 04/03/09 avec 24 mm de pluie et une durée de mouillage de 18h. Cette pluie a entraîné une infestation de monilia extrêmement forte.

## Voici les résultats :

Le pourcentage de fruits par arbre ramené au nombre de fleurs est effectivement bas (moins de 10%). C'est en effet la variété qui a le plus été attaqué par Monilia laxa. D'autres variétés du verger jouxtent Goldrich et portaient également des coussinets contenant des spores de monilia en février dernier. L'inoculum était donc bien présent. Le stade de floraison de ces autres variétés a été postérieur à celui de Goldrich et surtout, il n'y a pas eu de pluies contaminatrices au moment de leur floraison.

Dans ces conditions extrêmement favorables au développement de Monilia laxa sur fleurs, on remarque dans ces résultats que les différents types de traitements semblent avoir favorisé l'infestation des fleurs par le champignon, y compris celui à base de cuivre. La date de traitement par rapport à la contamination semble prioritaire par rapport au nombre de traitements réalisés avant floraison. Autrement dit un traitement bien placé vaut mieux que plusieurs avant ce moment opti-

**Comparaison du pourcentage de fruits (% moyen du nombre de fruits par rapport au nombre de fleurs)**



mal. De plus il semble incontournable de traiter au moment de la pleine floraison si nous sommes dans les mêmes conditions que précédemment avec une pluie en pleine floraison c'est à dire une contamination au stade le plus sensible (voir préconisations de Jean-Luc Petit dans ABI n°135 de Mars 2009, avec de l'hydroxyde de cuivre). Le stade sensible correspond au début d'ouverture de la fleur, lorsque l'eau de pluie, de rosée ou de brouillard peut y pénétrer. La fin de sensibilité se situe à la fin de la cicatrisation des plaies de chute des pétales.

On peut noter également que parmi les différentes dilutions isothérapeutiques, la dilution ayant donné

les « meilleurs résultats » ou plutôt les moins mauvais, est la dilution 8 DH préconisée par Maria Thun en bio-dynamie. La préparation à base d'huile essentielle d'Origan compact (à 0.001%) également semble être à retenir pour de prochains tests d'autant plus que la concentration en huile essentielle est faible.

Nous continuerons à travailler l'effet de préparations isothérapeutiques et aromathérapeutiques sur les spores de *Monilia laxa* avant floraison et tenterons de travailler si nous le pouvons le traitement en pleine floraison dans les cas de pluie contaminatrice à ce stade fleur ouverte.

## **Pourquoi les feuilles des arbres sont-elles rouges à l'automne ?**

Les feuilles teintées de rouge flamboyant inspirent les poètes romantiques mais intriguent aussi depuis longtemps les scientifiques. La fonction de cette coloration, liée à la présence de pigments chimiques appelés anthocyanines, est toujours objet de controverse. Une théorie selon laquelle cette couleur serait un « signal d'alerte », à l'instar des couleurs vives que présentent certaines grenouilles ou certains papillons pouvant être toxiques, est notamment soumise au débat. Publiés dans le *Proceedings of the Royal Society* du mois d'avril, les travaux de Marco Archetti de l'Université de Harvard testent l'hypothèse selon laquelle ce signal serait un avertissement pour refouler les insectes. Le biologiste s'est rendu compte que les pommiers sauvages, originaires d'Asie

centrale, avaient des feuilles beaucoup plus rouges que les pommiers cultivés en Europe. D'après ses observations, 62,2 % des pommiers sauvages d'Asie centrale ont des feuilles qui deviennent rouges à l'automne, contre seulement 2,8 % des arbres cultivés en Grande-Bretagne. Il a alors imaginé que les pommiers européens avaient perdu ce caractère après des siècles de sélection, favorisant les arbres pour leurs fruits et non pour leur résistance aux insectes. Le biologiste a donc réalisé une petite expérience : à l'automne, l'époque durant laquelle les insectes migrent vers les arbres pour se préparer à la reproduction de l'année suivante, il a déposé des pucerons adultes sur des feuilles rouges et sur des feuilles vertes de pommiers. Au printemps suivant, 60 % des pucerons avaient survécu dans les arbres à feuilles vertes, contre 29 % pour les feuilles rouges. Bien que ceci ne permette pas de statuer catégoriquement sur la question, ces résultats laissent

néanmoins supposer que les feuilles rouges contiennent des toxines de défense ou ne permettent pas aux larves de s'alimenter.

Ces travaux risquent bien, d'après le magazine *Science*, de « revigorer » le débat. En effet, d'autres propositions existent pour expliquer la couleur rouge des feuilles. Certains biologistes pensent quant à eux que ce pigment est une protection contre le soleil, les feuilles étant beaucoup plus sensibles quand la température vient à baisser en automne. D'après les scientifiques interviewés par *Science*, les travaux d'Archetti sont intéressants, mais « à prendre avec des pincettes ». En tout cas, l'hypothèse selon laquelle le rouge est pour le pommier une alerte contre les insectes et la controverse qui l'entoure, nous montre bien que la nature, déployant myriade de formes et de couleurs, stimule toujours autant l'imagination humaine et ne s'explique peut-être pas si facilement.

Elisabeth LECIAK